



Décision n° 2016-DC-0570 de l’Autorité de sûreté nucléaire du 29 septembre 2016 portant désignation d’un représentant de l’ASN au sein du Haut comité pour la transparence et l’information sur la sécurité nucléaire (HCTISN)

L’Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l’environnement, notamment son article L. 125-37 ;

Vu le décret n° 2010-277 du 16 mars 2010 relatif au Haut Comité pour la transparence et l’information sur la sécurité nucléaire, notamment ses articles 1^{er} et 2 ;

Vu le décret du 5 janvier 2016 portant nomination de membres du Haut Comité pour la transparence et l’information sur la sécurité nucléaire ;

Vu la décision n° 2010-DC-0195 de l’Autorité de sûreté nucléaire du 19 octobre 2010 établissant le règlement intérieur de l’Autorité de sûreté nucléaire ;

Vu la décision n° 2014-DC-0419 de l’Autorité de sûreté nucléaire du 4 février 2014 portant désignation des représentants de l’ASN au sein du Haut comité pour la transparence et l’information sur la sécurité nucléaire (HCTISN),

Décide :

Article 1^{er}

Monsieur Philippe CHAUMET-RIFFAUD, commissaire à l’Autorité de sûreté nucléaire, est désigné pour représenter l’ASN au sein du Haut Comité pour la transparence et l’information sur la sécurité nucléaire en qualité de suppléant de M. Pierre-Franck CHEVET, en remplacement de Monsieur Jean-Jacques DUMONT.

Article 2

La présente décision sera transmise à la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, en vue de la nomination du représentant de l'ASN désigné à l'article 1^{er}.

Article 3

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire après la publication du décret mentionné à l'article 2.

Fait à Montrouge, le 29 septembre 2016.

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire*,

Signé par

Pierre-Franck CHEVET

Philippe CHAUMET-RIFFAUD

Jean-Jacques DUMONT

Margot TIRMARCHE

* *Commissaires présents en séance*